

## PROPOSITION DE PROJET – COLLECTE DE FONDS AU PROFIT DE LA FONDATION DE LA CITÉ

---

### IMPORTANT

- Votre proposition de projet doit être acceptée par la Fondation de La Cité avant que ne débutent l'organisation et la promotion de votre collecte de fonds.
- Veuillez prévoir un délai d'environ deux semaines pour l'analyse de votre proposition de projet.
- Nous vous recommandons de prendre connaissance du [Guide de l'organisateur – Tenue d'une collecte de fonds au profit de la Fondation de La Cité](#) avant de remplir le présent formulaire.
- Ne remplissez que les sections qui s'appliquent à votre projet.

### ORGANISATEURS

Individu  Entreprise  Établissement scolaire  Association/organisation  Autre groupe

Nom : \_\_\_\_\_

Nom de la personne responsable : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Numéro(s) de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

### Nom et coordonnées des membres du comité organisateur :

Nom	Numéro de téléphone

**PROJET**

Nom de l'activité : \_\_\_\_\_

Date et heure : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Description de l'activité : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**COMMANDITAIRES**

Les commanditaires appuient les projets d'ordre caritatif en s'engageant à payer un montant d'argent ou à fournir des produits et services en contrepartie d'une visibilité lors de l'activité. À la Fondation de La Cité, les commanditaires sont de fidèles partenaires et beaucoup d'entre eux appuient souvent plus d'un projet. Afin d'éviter une sollicitation excessive ou des incompatibilités de commanditaires, nous vous demandons de faire la liste de ceux que vous désirez approcher.

• Commanditaire(s) : -

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## LES REÇUS FISCAUX

Il est très important que l'organisateur ne s'engage pas auprès de ses donateurs, participants et commanditaires quant à l'admissibilité d'un don selon les politiques de l'Agence du revenu du Canada en ce qui concerne la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour la remise de reçus fiscaux sans en connaître toutes les particularités. La politique actuelle de la Fondation de La Cité collégiale prévoit la remise automatique d'un reçu fiscal pour tout don admissible de 20 \$ et plus. Sur demande, un reçu fiscal peut être remis pour tout don inférieur à ce montant. Nous vous demandons de communiquer avec la Fondation de La Cité collégiale afin de valider l'admissibilité d'un don avant de vous engager auprès de vos donateurs et participants.

- Y aura-t-il émission de reçus fiscaux? Oui  Non

Si oui, vous devrez fournir :

- 1) un budget détaillé des revenus et dépenses de votre activité afin que la valeur exacte du don de chaque donateur soit établie;
- 2) une liste des coordonnées complètes des personnes qui auront fait des dons ainsi que le montant correspondant au don pour chacune d'entre elles.

## L'ESTIMATION DES REVENUS ET DÉPENSES

Si vous manquez d'espace, vous pouvez joindre un budget de votre activité sur une feuille séparée.

### Revenus bruts projetés

Indiquez les sommes que vous prévoyez amasser en argent.

Description	Revenus estimés
<b>Total des revenus bruts :</b>	

**Dépenses**

Indiquez les sommes que vous devrez déboursier.

Description	Dépenses estimées
<b>Total des dépenses</b>	

**Revenus nets projetés :** \_\_\_\_\_

Les profits de l'activité seront-ils partagés avec un autre organisme?

Oui  Non 

Si oui, le(s)quel(s) : \_\_\_\_\_

Montant projeté à remettre à la Fondation de La Cité : \_\_\_\_\_

*Nota : Le comité organisateur doit remettre ce montant dans les 30 jours suivant l'activité.***L'argent amassé sera investi ?** Fonds de bourse : \_\_\_\_\_ Achat d'équipement Autres : \_\_\_\_\_**IMPORTANT**

Le lieu où se déroulera l'activité est-il couvert par une police d'assurance?

Oui  Non  Ne s'applique pas 

Un permis est-il nécessaire pour votre activité de collecte de fonds

Oui  Non  Ne s'applique pas

## REPRÉSENTATION DE LA FONDATION

Si vous souhaitez qu'un représentant de la Fondation assiste à votre activité, veuillez en faire la demande le plus rapidement possible. Nous ne pouvons toutefois garantir la présence d'un représentant considérant le nombre élevé d'activités organisées à certaines périodes de l'année.

Veuillez noter...

- La Fondation de La Cité collégiale n'accepte pas les activités de sollicitation porte-à-porte, de vente pyramidale, de fonds dédiés spécifiquement à une personne et ne s'engage dans aucune avance de fonds pour le démarrage d'une activité.
- Tout matériel promotionnel relatif à l'activité doit être approuvé par la Fondation de La Cité collégiale avant sa production.
- Le comité organisateur dégage la Fondation de La Cité collégiale de toute responsabilité de quelque nature que ce soit reliée à la collecte de fonds, et le cas échéant prend à sa charge toute poursuite résultant de ladite activité.
- Le comité organisateur ne peut effectuer de dépenses au nom de la Fondation de La Cité collégiale. Par conséquent, la Fondation de La Cité collégiale ne peut être tenue responsable de tout manque à gagner ou d'engagements pris par le comité organisateur dans le cadre de ladite activité.
- La Fondation de La Cité collégiale n'est aucunement responsable de la vente de billets pour l'activité.
- Le comité organisateur doit obtenir l'approbation de la Fondation de La Cité collégiale avant de solliciter le soutien d'une personnalité publique comme porte-parole de l'activité.

## ENTENTE

L'organisateur a pris connaissance des étapes à suivre et du Guide de l'organisateur – Tenue d'une collecte de fonds au profit de la Fondation de la Cité collégiale, a dûment lu et remplit le présent formulaire et s'engage à respecter la politique de partenariat de la Fondation de La Cité collégiale. Cette entente est valide pour cette activité seulement.

Formulaire rempli le : \_\_\_\_\_

Par (lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

FONDATION



Prière de retourner le formulaire dûment rempli au bureau de la Fondation. Veuillez adresser le formulaire à la Fondation de La Cité /Organisation d'une collecte de fonds et transmettre le tout par la poste ou par courriel.

FONDATION DE LA CITÉ  
801, promenade de l'Aviation, pièce A1020  
Ottawa (Ontario) K1K 4R3

613 742-2483, poste 2424  
[fondation@lacitec.on.ca](mailto:fondation@lacitec.on.ca)

RÉSERVÉE À LA FONDATION DE LA CITÉ

Formulaire reçu le : \_\_\_\_\_ Proposition étudiée le : \_\_\_\_\_

Par : \_\_\_\_\_

Proposition acceptée  Proposition refusée

Profit de l'activité déposé dans le compte : \_\_\_\_\_

Commentaires :